

Paris, le 18 octobre 2022

Communiqué de presse

**LA FEDERATION DES ENTREPRISES IMMOBILIERES MET EN GARDE
LE PUBLIC CONTRE LA RECRUDESCENCE DES USURPATIONS
DE NOMS DE SES ADHERENTS**

La Fédération des Entreprises Immobilières lance un appel à la plus grande vigilance des épargnants et investisseurs face à l'utilisation frauduleuse du nom de ses adhérents et de leurs collaborateurs à des fins d'escroqueries. Devant l'ampleur du phénomène, elle rappelle les bons réflexes à avoir avant tout investissement.

La Fédération des Entreprises Immobilières (FEI) souhaite alerter le public à l'encontre de propositions d'investissement frauduleuses usurpant le nom, l'adresse, le logo, le site web et le nom de domaine de certains de ses adhérents. Ces usurpations ont par exemple pour objet d'inciter le public à investir dans des parts de SCPI, des livrets d'épargne ou des actifs immobiliers (notamment des résidences seniors EHPAD ou des emplacements de parking). Les préjudices peuvent atteindre à ce jour jusqu'à 400.000 euros pour certaines victimes connues.

Les usurpateurs reproduisent -avec souci du détail- sur des sites internet ou dans de faux contrats, plaquettes ou bulletins de souscription, le nom, le logo, le prétendu numéro d'agrément AMF, la signature de dirigeants etc. des entreprises immobilières réelles afin de rendre crédibles leurs offres frauduleuses. Ils créent de faux sites internet sophistiqués à partir d'informations publiques, ainsi que des adresses mail proches, parfois à une lettre près, des vraies adresses de nos adhérents et utilisent un graphisme similaire ou proche de celui utilisé par ladite entreprise.

Les modes opératoires sont divers, le plus commun étant le suivant : par le biais d'un formulaire en ligne peu détaillé mais faisant miroiter des placements à rendement supérieur à ceux du marché, les usurpateurs collectent des données personnelles (nom, téléphone, email). Les épargnants sont ensuite appelés par de faux conseillers ou gérants se montrant très assurés, persuasifs et aimables, les pressant de se décider pour conclure cet investissement présenté comme une opportunité unique, à saisir très vite. Mises en confiance par des références d'entreprises ou de produits reconnus et la mise en place d'une relation personnalisée, les victimes qui ont contacté nos adhérents indiquent avoir cédé sous la pression, sans opérer toutes les vérifications nécessaires, ou trop tard. Personne n'est à l'abri de ce type d'arnaques, y compris des investisseurs expérimentés.

La Fédération des Entreprises Immobilières recommande de ne pas donner suite aux sollicitations de personnes se réclamant de sociétés immobilières sans avoir au préalable procédé aux vérifications minutieuses publiées par l'AMF et permettant de s'assurer de l'identité et de la qualité des personnes qui leur proposent de tels investissements :

- contacter par soi-même la société dont l'interlocuteur se revendique, après avoir recherché ses coordonnées publiques (téléphone, adresse mail et postale) et non celles fournies sur le site et les documents transmis pour vérifier que le contact émane bien de cette dernière ;
- comparer à la lettre près l'adresse courriel de l'interlocuteur avec celle de l'entreprise immobilière ;
- vérifier sur le site de l'AMF/ACPR le tableau récapitulatif des acteurs et sites non autorisés ou usurpant l'identité des entreprises immobilières

À propos de la Fédération des Entreprises Immobilières :

La Fédération des Entreprises Immobilières représente les opérateurs immobiliers qui construisent, louent et gèrent au quotidien bureaux, commerces, logements et autres actifs immobiliers. Visitez notre site : www.feimmo.fr

Contact : delphine.charles-peronne@feimmo.fr